



Assemblée générale

Distr. générale
15 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale par les États qui lancent des objets sur une orbite ou sur une autre trajectoire extra-atmosphérique

Note verbale datée du 6 juillet 2017, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément au paragraphe 1 de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1961, des renseignements concernant le satellite de communication LaoSat-1, premier objet spatial lancé par la République démocratique populaire lao.

Le satellite de communication LaoSat-1 a été lancé avec succès le 20 novembre 2015 sur un créneau orbital de 128,5 degrés de longitude est et fonctionne normalement à ce jour¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 31 janvier 2018.

